

Le 26 août 2010

>> 12^{ème} édition du Concours Talents® des Boutiques de Gestion, ça continue le 6 septembre à Paris :

47 entrepreneurs, sélectionnés parmi les 83 lauréats régionaux, en lice pour l'étape nationale

Accompagnés pas les Boutiques de Gestion ou un réseau partenaire, ils sont allés au bout de leur rêve en créant leur entreprise et leur emploi. Nommés par l'un des 64 jurys régionaux, ils sont lauréats du Concours Talents. Le 6 septembre prochain, à Paris, ces 47 nouveaux entrepreneurs retenus en finale, tenteront de convaincre les jurys nationaux... et de remporter le grand prix de leur catégorie.

Ces entrepreneurs seront jugés sur la pertinence du modèle économique de leur projet, leurs qualités entrepreneuriales et managériales et sur la cohérence de l'accompagnement dont ils ont bénéficié tout au long de leur parcours.

Il y a huit catégories : Innovation technique et technologique, Artisanat et Commerce, Économie sociale, Services, Dynamiques rurales, Services à la Personne, Essaimage. La 8^e catégorie, « Développement », s'adresse aux anciens lauréats ayant au moins 3 ans d'activité et présentant de fortes perspectives de croissance. Cette année, 5 candidats sont en lice (soit 47 + 5).

Qui sont les 83 lauréats régionaux 2010 du Concours Talents® des Boutiques de Gestion ?

Majoritairement des femmes ! La parité est largement atteinte à 51% alors que depuis 2001, ce pourcentage oscille entre 38 et 40%. D'ailleurs deux régions sont 100% féminines : Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Ile-de-France.

Les lauréats ont créé en moyenne 3 emplois, contre 2 en 2009. « Talents » mise sur la réussite de ces petites entreprises et sur la pérennité des emplois créés.

Leur financement : par rapport à 2009, les aides à la création diminuent de moitié en passant de 23 000 à 11 200 euros en moyenne. Ce sont donc les apports personnels qui augmentent à 22 700 euros contre 12 000 l'an dernier et les emprunts bancaires qui passent de 38 000 à 41 000 euros en moyenne. Preuve de la confiance grandissante des banques à l'égard des créateurs d'entreprise accompagnés.

54% des lauréats Talents sont diplômés du supérieur, de bac+2 à bac+5. Pendant le montage de leur projet, 60% des créateurs étaient demandeurs d'emploi, 5% étaient étudiants et 35% en activité.

100% de ces entrepreneurs ont été accompagnés pas un réseau de soutien à la création d'entreprise puisque c'est LA condition pour participer au concours. En 2010, 63% ont été accompagnés par une Boutique de Gestion (+10,5%) et 37% par un réseau partenaire.

Pour participer aux jurys nationaux le 6 septembre à Paris :

Les journalistes intéressés de participer à l'un des jurys (= 1 catégorie) doivent se faire connaître. Il est possible d'y assister par demi-journée (8h45 ou 14h15). Les jurys se dérouleront à Paris 9^{ème}. Renseignements auprès du contact presse.

> Contact presse :

Ancian Communication

Tél : 01 53 20 96 24

Sylvie Ancian : 06 86 43 68 04

Gabriel Viry : 06 24 34 05 41

> Organismes et Partenaires :

Le Concours « Talents » de la création d'entreprise est organisé par l'Association Concours Talents (ACT) et les Boutiques de Gestion avec leurs partenaires : Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, Crédit Mutuel, Agefiph, Crédit Coopératif, CER France, Oséo, DIESE, Fondation de la 2^e chance, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.